

LICENCE MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) PARCOURS ENTRAÎNEMENT SPORTIF

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Licence (LMD)

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Parcours type(s) :

* Entraînement sportif

Nature de la formation : Diplôme

Niveau d'étude visé : BAC +3

Composante :

UFR de santé, médecine et biologie humaine

Public cible :

* Demandeur d'emploi

* Étudiant

* Salarié - Profession libérale

Formation continue

Formation initiale

Validation des Acquis de l'Expérience : Oui

Formation à distance : Non

Présentation

La licence STAPS de l'université Paris 13, campus Bobigny, s'inscrit dans ce cadre général avec sa spécificité. Elle est construite sur un parcours de formation en 3 ans intégrant une logique de différenciation / spécialisation progressive dès la 2ème année de licence (S3/S4). Ainsi la première année (S1/S2) de la formation est identique pour tous les étudiants de STAPS. Elle se base sur des enseignements généraux communs (scientifiques, pratiques, méthodologiques en particulier) apportant le socle commun de connaissances et de compétences pour la poursuite des études.

Au 1er semestre de la 2ème année (S3), l'étudiant fait le choix de 2 spécialités sur les 3 proposées au STAPS de Bobigny (« Éducation et motricité », « Activité physique adaptée et santé », « entraînement sportif »). Ce choix se réduit à une spécialité au S4 de la 2ème année de licence et en 3ème année (S5/S6).

En L2, les enseignements de spécialité représentent environ 40% du volume total des enseignements, ils sont accompagnés d'enseignements communs transversaux (langues, informatique notamment), d'enseignements dans les pratiques sportives (enseignements pratiques et théoriques) et d'enseignements dans les sciences fondamentales aux études en STAPS. En 3ème année (S5/S6) les enseignements de spécialité représentent près de 80% du total au S5, 100% au S6.

Il est important de souligner que le choix d'une spécialité au S4 n'est pas irréversible et que des passerelles et des aménagements existent pour changer de spécialité au S5.

Le cadre général de la licence STAPS spécialité « Entraînement sportif » s'applique à la licence STAPS de l'université Paris 13, campus Bobigny.

Nous proposons spécifiquement 4 activités sportives : natation (avec la délivrance du titre de MNS sous condition de réussite à la licence ES et au module d'enseignement dédié), rugby, handball et football.

Le choix de la licence ES se fait dès la 1ère année de licence par l'intermédiaire d'enseignements spécifiques dans la pratique sportive retenue. Ce choix sera confirmé dès la 2ème année (S3) en suivant le parcours dédié.

Objectifs

Nos enjeux prioritaires au niveau licence sont :

Nos enjeux prioritaires au niveau licence sont :

1) répondre aux exigences d'insertion professionnelle avec l'acquisition des connaissances et compétences requises par les métiers de l'entraînement, coaching, préparation physique et/ou mentale ;

2) préparer une poursuite d'études en master.

EN BREF

Durée : 3 ans

crédits ECTS : 180

Langue d'enseignement : Français

INFOS PRATIQUES

Lieu(x) de la formation :
Bobigny

EN SAVOIR +

Sites web :
Site Internet de l'UFR SMBH

Le titulaire de la Licence ES a vocation à encadrer différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.

Son métier s'organise autour de trois grands types d'activités :

1 - Il conçoit des programmes d'entraînement à partir de diagnostics :

- Analyse des objectifs en rapport avec le contexte de la structure
- Évalue les capacités du public
- Élabore et planifie plans et séances d'entraînement

2 – Il conduit des séances d'entraînement :

- Relevant de la préparation technique, tactique ou stratégique de l'activité sportive proposée par la structure, de la préparation mentale et de la préparation physique.
- Adaptées aux aptitudes et capacités des sportifs
- Et participe à l'encadrement des compétitions, gère les groupes, conseille et gère l'activité des sportifs pendant la phase compétitive

3 – Il participe à la construction et la gestion

du projet sportif :

- Communique autour du projet auprès des dirigeants, partenaires, publics et médias
- Transmet aux sportifs les valeurs de solidarité, d'effort et de respect
- Participe à la protection de l'intégrité physique et morale des sportifs

Compétences visées

Compétences linguistiques et transversales :

La maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral ; la maîtrise d'une langue vivante étrangère (l'anglais) ;

la maîtrise des technologies de l'information et de la communication ; l'acquisition des outils méthodologiques nécessaires pour réussir son projet individuel ;

l'initiation aux méthodologies et aux problématiques de la recherche dans le domaine des APSA;

Compétences disciplinaires

Diagnostic et conception :

- Maîtriser les différents outils d'évaluation et d'analyse des facteurs de la performance
- Maîtriser les principaux modèles intégratifs de la performance
- Mobiliser les connaissances scientifiques nécessaires à l'usage de ces outils et modèles

Intervention directe :

- Maîtriser les connaissances liées aux méthodologies de l'entraînement
- Être à l'écoute des principales innovations dans ce domaine

- Déterminer, adapter, réguler les différents contenus des séances et des exercices
- Gérer un groupe en situation d'entraînement et de compétition
- Maîtriser les éléments essentiels de la relation entraîneur-entraîné tant dans les aspects pédagogiques que déontologiques

Communication et protection :

- Maîtriser les outils techniques de communication en relation avec le contexte de la structure
- Élabore et gère les ressources financières et humaines
- Mesure les conditions de mise en œuvre des responsabilités des différents acteurs du projet sportif
- Dispose de connaissances liées à la prévention des pathologies, au surentraînement et au dopage

Compétences pré-professionnelles :

- Maîtriser les principales techniques de préparation physique, technique, tactique, stratégique, mentale et de coaching
- Disposer de connaissances et techniques en matière de nutrition, récupération et réathlétisation
- Maîtriser les paramètres essentiels (réglementaires, techniques, technologiques, didactiques et pédagogiques) de la spécialité sportive dans laquelle il intervient
- Applique les règles de sécurité inhérentes à sa pratique
- Conseille et oriente le sportif vers les structures les plus adaptées à son projet

Organisation

La formation s'organise sur 3 années (L1, L2 et L3). La Licence se compose ainsi de six semestres.

Un semestre représente 12 semaines de cours. Les enseignements sont assurés sous forme de CM (cours

magistraux) et/ou de TD (Travaux dirigés avec présence obligatoire).

Un semestre équivaut à minimum 250h de cours. Le travail personnel vient s'ajouter à ces heures.

Les différentes matières s'organisent autour de COMPÉTENCES LINGUISTIQUES ET TRANSVERSALES (enseignements linguistiques, méthodologiques), de **COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES** (enseignements scientifiques fondamentaux en sciences biologiques, sociales et humaines, enseignements technologiques, techniques, maîtrise des APSA, didactiques et pédagogiques) et de **COMPÉTENCES PRÉ-PROFESSIONNELLES** (enseignements scientifiques, technologiques, techniques et sciences humaines à

caractère pré professionnel). Les 3 blocs de compétences sont présents à chaque semestre sauf la dernière année (L3) où les compétences disciplinaires sont intégrées aux compétences pré professionnelles.

Une spécialisation progressive est mise en place :

tronc commun en 1^{ère} année et spécialisation progressive à

partir de la 2^e année (choix de 2 parcours au 1^{er} semestre, parcours au 2^e semestre). La 3^e année de licence est totalement spécifique au parcours ES (avec des passerelles possibles pour changer de parcours en 3^e année).

Stages et projets tutorés

Deux stages en milieu sportif fédéral sont obligatoires :

- en 2^e année (60h minimum)
- en 3^e année (90h minimum)

Contrôle des connaissances

Dispositions Spécifiques à la mention STAPS

Les étudiants salariés et les sportifs de haut niveau

Pour obtenir le statut « salarié », les étudiants doivent faire état d'une preuve de leur emploi et de leur planning hebdomadaire, le statut « sportif de haut niveau » s'acquière de droit si l'étudiant fait partie des listes nationales dans sa discipline. Si l'étudiant ne fait pas partie de cette liste nationale, ce statut peut tout de même être accordé par la commission pédagogique du STAPS si l'étudiant fait la preuve d'une pratique au niveau national avec les contraintes qui s'y appliquent. La commission pédagogique est souveraine pour statuer dans ce cas.

Les étudiants salariés et les sportifs de haut niveau **peuvent être dispensés** d'assiduité en cours TD à la condition **d'obtenir l'accord du responsable de la matière et de la spécialité**. Un document précisera en début d'année les matières qui ne sont pas éligibles au principe de dispense d'assiduité. En cas de dispense, l'étudiant est donc dispensé du CC. Mais ils doivent être présents au contrôle terminal (CT) TD si la matière en comporte. Cette note est alors reportée sur la note CC de la matière si elle en comporte. En cas d'absence au CT TD, la note de 0 leur est attribuée dans la matière pour la partie TD (si la matière en comporte).

Les sportifs de haut niveau disposent d'un aménagement du cursus leur permettant de valider L1 et L2 en 3 ans : le passage en L2 n'est alors pas conditionné par l'obtention de la 1^{ère} année.

Les étudiants « défaillants » pour les cours « TD »

Est déclaré « défaillant » tout étudiant qui ne satisfait pas à la règle d'assiduité lors des cours TD, autrement dit tout étudiant qui a plus d'une absence injustifiée en TD.

Un étudiant défaillant se voit attribué 0 à la note TD (il peut toujours se présenter aux partiels et obtenir une note CM si la matière en comporte) ou à la matière TD (cas d'une matière uniquement TD).

RQ. Une absence est justifiée par un document officiel (**signé, daté et tamponné**) émanant d'un organisme médical ou professionnel reconnu.

Les étudiants redoublants

Tout semestre ou toute UE et toute matière acquise en 2016/2017 – quelle que soit la moyenne (supérieure à 10) – est conservé en 2017/2018. L'étudiant(e) ne peut donc repasser que les matières inférieures à 10/20, et cela, à condition que l'UE, le semestre et l'année n'aient pas été validés. En cas de modification de la maquette de formation, un semestre acquis en 2016-17 peut être conservé en 2017-18 si l'étudiant ne repasse aucune matière. Il en va de même pour les UE et les matières reconduites dans la nouvelle maquette. Dans le cas d'UE ou de matières non reconduites, un système d'équivalence de matières et/ou de report de note dans le cadre de l'UE Libre est mis en place, et appliqué au cas par cas pour permettre à l'étudiant de faire valoir au mieux ses acquis antérieurs.

Spécificité L2 :

- Au S3, les étudiants doivent suivre 2 spécialités sur les 3 proposées (voir UEP 3 et UEP 4)

- Au S4 : le stage et l'oral de stage, quelle que soit la spécialité de licence, sont obligatoires pour valider l'année : un étudiant qui ne réalise pas son stage ou l'oral de stage, est déclaré « défaillant » et ne peut valider son année. La mention « défaillant » apparaît sur le bulletin.

Spécificité L3 :

- le stage et l'oral de stage, quelle que soit la spécialité de licence, sont obligatoires pour valider l'année : un étudiant qui ne réalise pas son stage ou l'oral de stage, est déclaré « défaillant » et ne peut valider son année. La mention « défaillant » apparaît sur le bulletin.

Modalités particulières pour les étudiants qui désirent se réorienter et changer de spécialité de licence en entrant en licence 3 ou après avoir validé une licence.

Plusieurs cas sont à considérer :

L1 et L2 STAPS acquis dans une autre spécialité (y compris dans une autre Université que Paris 13)

Vous suivez entièrement et uniquement L3 dans la spécialité désirée sauf pour la spécialité APAS où vous avez quelques matières à passer en L2 APAS : Pathologies de l'appareil locomoteur (UECP4), Pathologies cardiovasculaires et respiratoires (UECP4), Environnement institutionnel de la santé et du handicap (UEPCP5), Physiopathologie des handicaps (UEPCP5).

La validation de la licence dans les spécialités EM et ES est effective si l'étudiant valide son année de L3 (compensation S5 – S6).

La validation de la licence dans la spécialité APAS est effective si l'étudiant valide son année de L3 (compensation S5 – S6) et s'il obtient la moyenne générale des matières à passer en L2 affectée de leurs coefficients.

L1 et L2 STAPS acquis dans une autre Université que Paris 13 mais dans la même spécialité

Vous suivez entièrement L3 dans la spécialité désirée.

Licence STAPS acquise dans une autre spécialité (y compris dans une autre Université que Paris 13)

Pour les spécialités EM et ES, en L3 vous ne suivez que les enseignements de la nouvelle spécialité désirée. La validation de la licence EM ou ES dans la spécialité est effective si l'étudiant valide par compensation les matières de la spécialité affectées de leur coefficient (obtention de la moyenne).

Pour la spécialité APAS, en L3 vous ne suivez que les enseignements de cette spécialité. En L2, l'étudiant aura les matières suivantes à passer dans la spécialité APAS : Pathologies de l'appareil locomoteur (UECP4), Pathologies cardiovasculaires et respiratoires (UECP4), Environnement institutionnel de la santé et du handicap (UEPCP5), Physiopathologie des handicaps (UEPCP5). La validation de la licence dans la spécialité APAS est effective si l'étudiant valide par compensation les matières de L3 affectées de leur coefficient d'une part (obtention de la moyenne) et d'autre part les matières de la spécialité en L2 affectées de leurs coefficients.

Attention : pour la spécialité ES, dans tous les cas cités plus haut, les étudiants voulant le supplément au diplôme MNS à la fin de la L3 sont obligés de suivre et de valider les enseignements suivants en L2 :

- Certificat de spécialisation de « sauvetage et sécurité en milieu aquatique » au S3,
- Option APSA au S3 et S4 (UE CD 8 et UECD 11)
- Spécialité APSA NATATION (UECP5 ES)
- Etre titulaire du BNSSA

Programme

LICENCE 1 STAPS

- Semestre 1
 - MATIERE LIBRE 1
 - MATIERE LIBRE 2
 - COMP DISCIPLINAIRES 1: initiation aux sciences du vivant

 - COMP DISCIPLINAIRES 2: Initiation aux sciences humaines

 - COMP DISCIPLINAIRES 3: Pratique des APSA
 - CHOIX APSA 1: Rugby/Football
1 option(s) au choix parmi 1

 - CHOIX APSA 2: Badminton/Tennis de table
1 option(s) au choix parmi 1

 - CHOIX APSA 3: Athletisme/Gymnastique
1 option(s) au choix parmi 1

 - COMPETENCES LINGUISTIQUES ET TRANSVERSALES 1

 - COMP PREPROFESSIONNELLES 1: connaissance des metiers

- Semestre 2
 - MATIERE LIBRE 3
 - MATIERE LIBRE
 - COMPETENCES LINGUISTIQUE ET TRANSVERSALES 2

 - COMP DISCIPLINAIRES 4: approches fonct des sc du vivant

 - COMP DISCIPLINAIRES 5: approches fonct des sc humaines

 - COMP DISCIPLINAIRES 6: Pratique des APSA
 - CHOIX APSA 5: boxe/ Lutte/ Judo
1 option(s) au choix parmi 1

 - CHOIX APSA 6: Handball/Basket
1 option(s) au choix parmi 1

 - CHOIX APSA 7: Rugby/ Football
1 option(s) au choix parmi 1

 - CHOIX APSA 8: Athletisme/ Gymnastique
1 option(s) au choix parmi 1

 - COMP PREPROFESSIONNELLES 2: connaissance des metiers

- Semestre 1
 - COMP DISCIPLINAIRES 7: Déterminants scientifiques de l'exercice
 - Matière libre scient
 - Matière libre 2 det scien
 - Anatomie fonctionnelle
 - Bioénergétique, Biochimie, métabolisme et nutrition
 - Outils de l'intervention
 - Psychologie du développement
 - Physiologie de l'exercice et de l'entraînement

 - COMP DISCIPLINAIRES 8: Pratique et didactiques des APSA
 - Matière libre APSA
 - Matière libre autre
 - MUSCULATION
 - ESCALADE
 - OPTION APSA: renforcement théorique et pratique
 - 1 option(s) au choix parmi 1
 - OPTION AIKIDO
 - OPTION ATHLETISME
 - OPTION BADMINTON S1
 - OPTION BASKET
 - OPTION BOXE
 - OPTION DANSE
 - OPTION ESCALADE
 - OPTION FOOT S1
 - OPTION GYMNASTIQUE
 - OPTION HANDBALL
 - Haltero
 - OPTION JUDO
 - OPTION NATATION
 - OPTION RUGBY
 - OPTION TENNIS
 - OPTION TENNIS DE TABLE
 - OPTION VOLLEY

 - VOLLEY BALL

 - COMP LINGUISTIQUES ET TRANSVERSALES 3
 - Matière libre trans 1
 - Matière libre trans 2
 - ANGLAIS

 - CHOIX DE PARCOURS
 - 1 option(s) au choix parmi 1
 - Matière libre parcours 2
 - Matière libre parcours 1
 - Choix EM APA
 - Parcours apas
 - Connaissance du public en situation de handicap et initiation
 - Histoire santé handicap et APS
 - Prévention et APS

 - Choix parcours em
 - Didactique des groupements d'APSA
 - Sciences de l'éducation

- Histoire de l'EP et du sport

- Choix ES APA
 - Parcours apas
 - Connaissance du public en situation de handicap et initiatio
 - Histoire santé handicap et APS
 - Prevention et APS

 - Parcours ES sem 1
 - Mise en stage
 - Analyse de la tache- planification
 - Filières energetiques et les capacités physiques

- Choix ES EM
 - Choix parcours em
 - Didactique des groupements d'APSA
 - Sciences de l'éducation
 - Histoire de l'EP et du sport

 - Parcours ES sem 1
 - Mise en stage
 - Analyse de la tache- planification
 - Filières energetiques et les capacités physiques

- Semestre 2
 - COMP TRANSVERSALES ET LINGUISTIQUES 4
 - MATIERE LIBRE 1 CDT4
 - MATIERE LIBRE 2 CDT4
 - ANGLAIS S4
 - INFO S4

 - COMP DISCIPLINAIRES 9
 - MATIERE LIBRE 1 CDT9
 - MATIERE LIBRE 2 CD9
 - ANATOMIE,PHYSIOLOGIE ET BIOMECHANIQUE: analyse de pratique
 - CONTROLE MOTEUR
 - PSYCHOLOGIE DE L'APPRENTISSAGE
 - SOCIOLOGIE DES APS ET DU CORPS

 - CHOIX DE PARCOURS S4
 - 1 option(s) au choix parmi 1
 - PARCOURS APAS
 - MATIERE LIBRE 1 APA 1
 - MATIERE LIBRE 2 APA
 - COMPETENCES PREPROFESSIONNELLES 4: APSA et intervention
 - MULTISPORT ADAPTE HANDICAP (boccia,torball,sarbacane)
 - PRATIQUES D'ENTRETIEN
 - PRATIQUES AQUATIQUES
 - SPORTS DE RAQUETTES

- COMPETENCES PREPROFESSIONNELLES 5
 - ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DE LA SANTE ET DU HANDICAP
 - OBESITE & PATHOLOGIES METABOLIQUES
 - PATHOLOGIE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR
 - PHYSIOPATHOLOGIE DES HANDICAPS
 - PREPARATION STAGE+ ORAL DE STAGE
 - VIEILLISSEMENT

- PARCOURS EM
 - COMP PREPROFESSIONNELLES 4:APSA, didactique et pédagogie
 - DANSE
 - CHOIX SPORT: ATHLETISME OU GYMNASTIQUE OU NATATION
 - 1 option(s) au choix parmi 1
 - GYMNASTIQUE
 - NATATION
 - ATHLETISME

 - COURSE D'ORIENTATION
 - OPTION APSA:renforcement théorique et pratique
 - 1 option(s) au choix parmi 1
 - Option aikido s2
 - Option athle s2
 - OPTION BADMINTON
 - Option basket s2
 - Option boxe s2
 - Option danse s2
 - Option escalade s2
 - Option foot s2
 - Option gymnastique s2
 - Option hand s2
 - Option judo s2
 - Option natation s2
 - Option rugby s2
 - Option tennis s2
 - OPTION TENNIS DE TABLE S2
 - Option volley s2

- COMPETANCES PREPROFESSIONNELLES 5
 - HISTOIRE DE L'EP ET DU SPORT-methodologie de l'E1
 - LA LECON D'EPS:preparation stage et oral de stage
 - THEMATIQUES ET METHODOLOGIE ECRIT 2

- MATIERE LIBRE 1 EM
- MATIERE LIBRE 2 EM

- PARCOURS ES
 - COMPETANCES PREPROFESSIONNELLES 4: APSA et intervention
 - SPE APSA
 - 1 option(s) au choix parmi 1
 - SPE APSA FOOT
 - SPE APSA HAND
 - SPE APSA HALTEROPHILIE
 - SPE APSA RUGBY
 - AUTRE SPE L2
 - Natation
 - SPE APSA NATATION

· CERTIFICAT DE SPECIALISATION SAUVETAGE

- FFSU
- OPTION APSA ES
 - 1 option(s) au choix parmi 1
 - OPTION FOOT ES S2
 - OPTION HAND ES S2
 - OPTION HALTEROPHILIE
 - Option natation ES S2
 - OPTION RUGBY ES S2
 - Option athle s2
 - OPTION BADMINTON
 - Option basket s2
 - Option boxe s2
 - Option escalade s2
 - Option gymnastique s2
 - Option judo s2
 - Option tennis s2
 - Option volley s2

- DEVELOPPEMENT DES QUALITES PHYSIQUES
 - HALTEROPHILE/FORCE ATHLETIQUE
 - ATHLETISME VITESSE ENDURANCE
 - JEUX PRE-SPORTIFS ADAPTATION COORDINATION

- COMPETENCES PREPROFESSIONNELLES 5
 - BIOMECHANIQUE ET PERFORMANCE
 - SUIVI DE STAGE
 - PSYCHOLOGIE ET PERFORMANCE
 - COLLECTIVITE TERRITORIALES

- MATIERE LIBRE 1 ES
- MATIERE LIBRE 2 ES

Année L3 ES

- Semestre 5 L3ES
 - COMPETENCES PREPRO 6
 - APPRENTISSAGE MOTEUR
 - CROISSANCE PHYSIOLOGIE DEVELOPPEMENT APS
 - FILIERE ANAEROBIE:developpement et optimisation
 - FILIERE AEROBIE:developpement et optimisation
 - MUSCULATION DEVELOPPEMENT DE LA FORCE
 - Matière libre 1
 - MATIÈRE LIBRE 2
 - NUTRITION ET PERFORMANCE
 - SPORT ET SOCIETE

 - COMPETENCES PREPRO 7
 - CONCEPTION ET PLANIFICATION DE L'ENTRAIENMENT
 - Matière libre L3 ES
 - Matière libre l3es4
 - OPTION APSA
 - 1 option(s) au choix parmi 1
 - OPTION APSA: renforcement théorique et pratique

- 1 option(s) au choix parmi 1
 - . OPTION AIKIDO
 - . OPTION ATHLETISME
 - . OPTION BADMINTON S1
 - . OPTION BASKET
 - . OPTION BOXE
 - . OPTION DANSE
 - . OPTION ESCALADE
 - . OPTION FOOT S1
 - . OPTION GYMNASRIQUE
 - . OPTION HANDBALL
 - . Haltero
 - . OPTION JUDO
 - . OPTION NATATION
 - . OPTION RUGBY
 - . OPTION TENNIS
 - . OPTION TENNIS DE TABLE
 - . OPTION VOLLEY

- . PREPARATION PHYSIQUE TERRAIN
- . SPE APSA: analyser et intervenir jusqu'au haut niveau
 - 1 option(s) au choix parmi 1
 - . SPE FOOT L3ES
 - . SPE HANDBALL L3ES
 - . SPE HMF
 - . SPE NATATION ES
 - . SPE RUGBY ES
 - . AUTRE SPECIALITE

- . UE LIBRE DAPS
- . COMPETENCES LINGUISTIQUES ET TRANSVERSALES 5
 - . Matière libre1 CDT5
 - . MATIÈRE LIBRE CDT5
 - . ANGLAIS S5
 - . INFORMATIQUE SPECIFIQUE: TICE de gestion & communication
 - . INSERTION PROFESSIONNELLE: le contexte d'exercice

- . Semestre 6 L3 ES
 - . COMPETENCES PREPRO 8
 - . BIOMECAIQUE
 - . CADRE JURIDIQUE CONDUITE DE PROJET
 - . DOPAGE CONDUITE DOPANTE SURENTRAINEMANT
 - . OUTILS D'ANALYSE DE LA PERFORMANCE
 - . PREPARATION MENTALE
 - . RE-ATHLETISATION

- . COMPETENCES PREPRO 9
 - . FFSU
 - . OPTION APSA
 - 1 option(s) au choix parmi 1
 - . OPTION FOOT ES S2
 - . OPTION HAND ES S2
 - . OPTION HALTEROPHILIE
 - . Option natation ES S2
 - . OPTION RUGBY ES S2
 - . Option athle s2
 - . OPTION BADMINTON
 - . Option basket s2
 - . Option boxe s2
 - . Option escalade s2

- Option gymnastique s2
 - Option judo s2
 - Option tennis s2
 - Option volley s2
-
- PREPARATION PHYSIQUE TERRA IN , COACHING
 - SPE APSA:analyser et intervenir
 - 1 option(s) au choix parmi 1
 - SPE ES FOOT S2
 - SPE ES HAND S2
 - SPE HMF 2
 - SPE NATATION S2
 - SPE ES RUBGY
 - AUTRE SPE S2
-
- STAGE

- COMPETENCES LINGUISTIQUES ET TRANSVERSALE 6
 - Matière libre 7 UE6
 - Matière libre 8 UE 6 cdt
 - ANGLAIS S6
 - INFORMATIQUE SPECIFIQUE: TICE POUR FACILITER LES APPRENTISSA
 - INITIATION A LA RECHERCHE

Conditions d'admission

Parcoursup

En cas de réorientation en cours de parcours, être titulaire d'une 2 e année de licence STAPS

Selon les dossiers, par Validation des Acquis d'Expérience (VAE)

Pré-requis nécessaires

Nous insistons sur le fait qu'un étudiant qui se destine à la licence ES doit nécessairement avoir un vécu sportif important.

Modalités de candidature

Pour candidater en L1, vous devez passer par Parcoursup. Pour candidater en L2 ou L3, vous devez d'abord effectuer une pré-inscription en ligne en cliquant sur le lien :

<https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat>

Droits de scolarité

Droits nationaux pour la licence (LMD)

Poursuite d'études

Le titulaire de la licence STAPS Entraînement Sportif peut être admis dans un autre parcours STAPS : en Licence APAS (Activité Physique Adaptée-Santé) ou EM (Éducation et Motricité) avec un système de passerelle entre les parcours.

Le titulaire de la licence STAPS Entraînement Sportif peut être admis en master : Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive (EOPS). D'autres mentions de master STAPS peuvent aussi être accessibles selon les critères de sélection des structures (Ergonomie, Management du Sport, MEEF...).

Insertion professionnelle

Le titulaire de cette licence peut prétendre aux métiers suivants :

- Entraîneur et/ou préparateur physique en club ;
- Maître-Nageur Sauveteur (spécialité natation) ;
- Coach individuel auprès des particuliers ;
- Moniteur dans clubs fitness ou de remise en forme ;
- Employé d'entreprises qui développent en leur sein une activité physique de remise en forme.

Contact(s) administratif(s)

Hugues ROLAN

Responsable de la Licence STAPS

Contact(s) administratif(s)

Contact validation des acquis

Tel. 01 49 40 37 04

 svap-cfc@univ-paris13.fr

Secrétariat L1 STAPS

Tel. 01 48 38 84 13 / 84 17

 sec1-staps.smbh@univ-paris13.fr

Contact(s) administratif(s)

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant (Campus de Bobigny)

Tel. 01 48 38 88 38

 orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr

[Site Internet VOIE](#)

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant (Campus de Villetaneuse)

Tel. 01 49 40 40 11

 gestion.voie@univ-paris13.fr

[Site Internet du VOIE](#)